

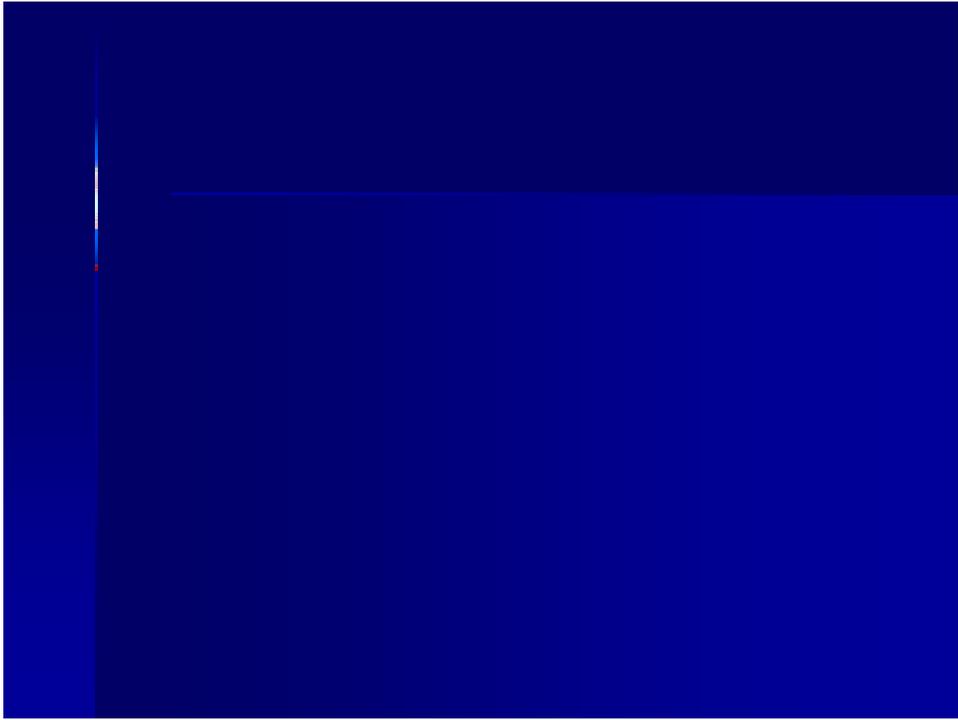
FIRST MEETING OF THE OPEN-ENDED INTERGOVERNMENTAL  
AD HOC EXPERT GROUP (AHEG)  
Nairobi, Kenya, 13 – 17 september

## **ANALYSE SUR LE FINANCEMENT DES FORETS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Par Sébastien MALELE MBALA  
*National Consultant*

### PLAN DE L'EXPOSE

1. Contexte général du pays
2. Politique de la RD Congo en matière de GDF, de mise en œuvre de l'IJNC et l'accomplissement des objectifs globaux sur les forêts
3. Efforts en matière de GDF, de mise en œuvre de l'IJNC et l'accomplissement des objectifs globaux sur les forêts
4. Besoins et handicapes actuels de financement des forêts y compris la mise en œuvre de l'IJNC et l'accomplissement des objectifs globaux sur les forêts
5. Recommandations
6. Conclusion



## 1. Contexte général du pays (suite et fin)

- › Les forêts de la RDC sont d'une importance capitale pour la survie de plus de 40 millions des Congolais vivant dans le monde rural. Elles jouent aussi un rôle vital pour la régulation de l'environnement mondial.
- › Elles regorgent une biodiversité inestimable qui place la RDC au cinquième rang des pays à méga biodiversité avec cinq sites du patrimoine mondial de L'UNESCO.
- › Bien conservées et gérées durablement, les forêts de la RDC peuvent procurer d'énormes bénéfices perpétuels pour la nation et la communauté mondiale.

## 2. Politique de la RDC en matière de GDF, de mise en œuvre de l'IJNC et l'accomplissement des objectifs globaux sur les forêts

- › Les principaux axes de la politique forestière nationale en matière de gestion durable des forêts s'articulent autour de :
  1. la mise en valeur globale de la forêt dans ses dimensions sociales, économiques et écologiques, et la gestion intégrée de la flore, de la faune et des services environnementaux ;
  2. la gestion participative qui implique la concertation de tous les acteurs dans la gestion durable (secteurs public et privé, ONG, Communautés locales) lors des choix sectoriels importants ;



**2. Politique de la RDC en matière de GDF, de mise en œuvre de l'IJNC et l'accomplissement des objectifs globaux sur les forêts (suite)**

7. l'ouverture de la RDC à de nouvelles formes de valorisation des services environnementaux, telles que :

- *la prospection biologique,*
- *les concessions de conservation et*
- *la séquestration de carbone*

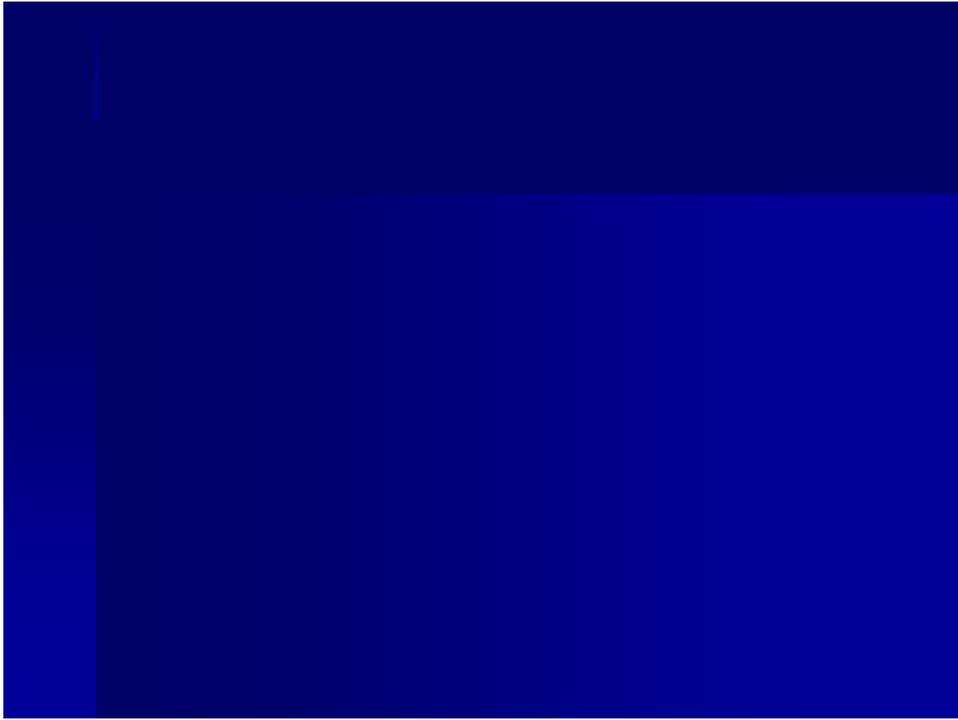
en vue de répondre aux graves crises écologiques du moment marquées essentiellement par l'appauvrissement de la couche d'ozone, le réchauffement planétaire, la perte de la diversité biologique, la sécheresse, la dégradation des terres, etc.

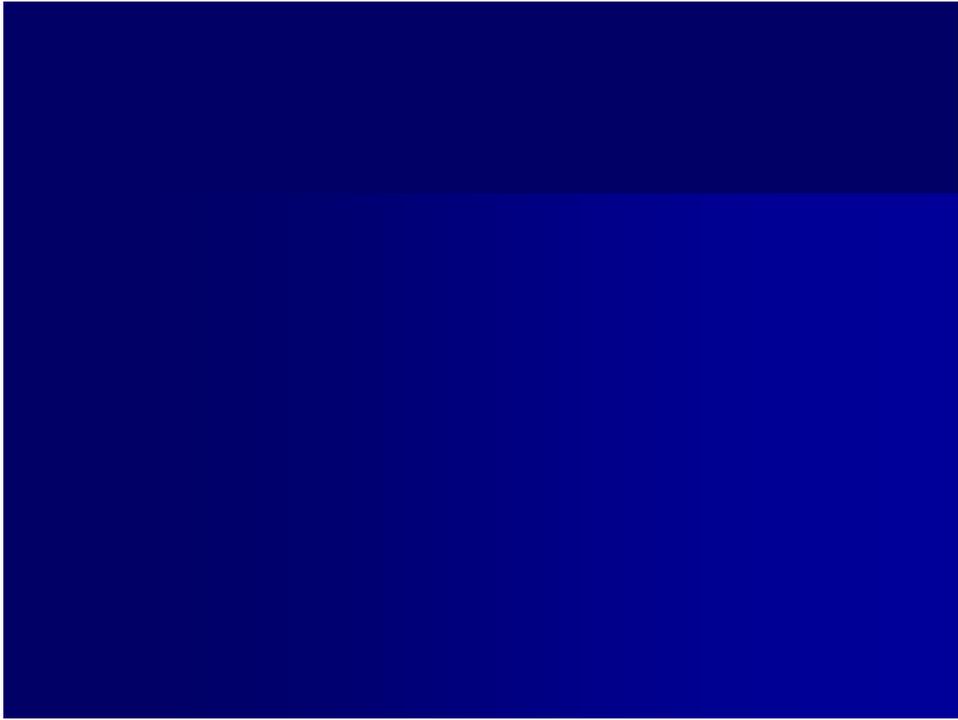
**2. Politique de la RDC en matière de GDF, de mise en œuvre de l'IJNC et l'accomplissement des objectifs globaux sur les forêts (suite)**

8. la Nécessité de rétablir un cadre favorable aux investissements privés et à la création de valeur ajoutée industrielle ;

9. l'assainissement du système fiscal, la transparence dans l'attribution des contrats et l'impartialité dans l'application des lois ;

10. l'urgence de passer du système de distribution arbitraire et quasi-gratuite des espaces forestiers, telle qu'elle se pratiquait par le passé, vers la mise en place d'un cadre d'accès plus organisé, plus équitable, et précédé par la clarification de l'usage prioritaire assigné à chaque espace.





### **3. Efforts de la RDC en matière de GDF, de mise en œuvre de l'IJNC et l'accomplissement des objectifs globaux sur les forêts (suite et fin)**

13. le soutien au développement des forêts communautaires au profit des populations locales et peuples autochtones ;
14. la réhabilitation des Parcs nationaux et autres aires protégées existants détruits par les guerres récurrentes qu'a connu le pays et la sous région des grands lacs ;
15. la consolidation et financement du Programme National forêt et conservation de la nature (PNFoCo) qui contient les actions prioritaires

#### 4. Besoins et handicaps actuels de financement des forêts en RD Congo y compris la mise en œuvre de l'IJNC et l'accomplissement des objectifs globaux sur les forêts (suite et fin)

- › Parmi les handicaps actuels de financement des forêts, il y a la difficulté de mobilisation des fonds propres suffisants pour la mise en œuvre du PNFoCo, car le pays est actuellement en situation de post conflit;
- › L'essentiel des recettes de l'Etat sont orientés vers des activités prioritaires dont notamment le paiement des salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat, la reconstruction du pays dont les infrastructures sont dans un état de dégradation très avancée après une longue période des conflits armés.
- › Une grande partie des recettes de l'Etat est affectée au paiement de la dette extérieure qui se situe à hauteur de 14 milliards de dollars américains.
- › Ainsi, pratiquement tous les financements pour les forêts en RDC proviennent des partenaires au développement et bailleurs des fonds extérieurs

#### 5. Recommandations

- › Les actions que la RD Congo considère comme cruciaux pour le financement des stratégies pour la gestion durable des forêts incluent notamment :
  1. *l'amélioration de l'accès au financement pour la forêt ;*
  2. *la mobilisation des ressources suffisantes, comprenant pour le processus REDD+;*
  3. *l'utilisation efficiente et efficace des ressources disponibles ;*

## 5. Recommandations (suite et fin)

4. *l'amélioration de la coordination des actions et des financements en faveur de la gestion durable des forêts ;*
5. *les besoins de l'appui extérieur ;*
6. *la mobilisation de nouveaux financements durables ;*
7. *le renforcement des capacités des experts du pays dans les thématiques émergentes telles REDD+, PES, APA, etc.*
8. *le transfert de technologies et de compétences.*

## Conclusion

- > S'agissant du mécanisme de financement des forêts à mettre en place au niveau mondial :
  - *La RDC note avec regret les faiblesses des mécanismes existants au regard de nombreux gaps identifiés par le Groupe spécial d'Experts ;*
  - *La RDC pense que la réponse à donner à la question du mécanisme à mettre en place doit nécessairement découler des gaps identifiés ;*

## Conclusion (suite et fin)

- *En effet, les mécanismes actuels brillent, depuis des années, par leur inefficacité et rigidité dans l'accès aux fonds ;*
- *La RDC opte pour un Fonds Mondial pour les Forêts afin de palier aux insuffisances observées dans le chef des mécanismes existants et d'améliorer la visibilité du domaine des forêts à l'instar des autres domaines tels que ceux de l'environnement, de la biodiversité, du changement climatique, de la désertification, etc. ;*
- *Enfin, pour la RDC, les mécanismes existants doivent demeurer et être renforcés afin de mobiliser davantage de ressources pour les forêts.*

